



## Lettre d'information N°19 - 7 mai 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Dossier PAC 2020** : Ne différez pas votre déclaration, déposez dès maintenant votre dossier PAC, exhorte le ministère de l'Agriculture dans un communiqué. [En savoir plus](#)

**Actualités liées au Coronavirus** : Chaque semaine, nous faisons le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA et les organisations professionnelles pour aider les entreprises agricoles dans cette situation exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid-19. Mesures en vigueur à la date du 7 mai 2020. [En savoir plus](#)

**Filières touchées par la crise** : La Commission a publié au Journal officiel de l'UE les mesures exceptionnelles, annoncées le 22 avril dernier, pour soutenir les secteurs agricoles les plus touchés par la crise sanitaire. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Secteur de la viande bovine** : Dans un communiqué du 4 mai 2020, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture dit stop à la baisse injustifiée de la rémunération de la production et demande à la filière de réagir et de répondre à la détresse des éleveurs. [En savoir plus](#)

**Controverse sur le glyphosate** : Dans un communiqué du 30 avril 2020, l'Anses annonce la sélection des équipes scientifiques retenues pour conduire les études toxicologiques complémentaires. [En savoir plus](#)

**Épandage des boues** : Un arrêté du 30 avril 2020 précise les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de circulation du virus Covid-19. *En savoir plus*